



Santé : la Coalition MNT-Togo se réjouit de l'appui de l'OMS aux patients diabétiques

La Coalition des ONGs et associations de lutte contre les maladies non transmissibles au Togo (Coalition MNT-Togo) exprime sa satisfaction suite à l'accompagnement apporté par la Représentation de l'OMS au Togo aux patients diabétiques du pays, en ces moments de crise sanitaire liée à la pandémie du Coronavirus.

Dans le souci de faire face à la pénurie de l'insuline causée par la crise sanitaire de la Covid 19 et pour réduire la charge que constitue l'achat de l'insuline pour les patients diabétiques, l'OMS-Togo a en effet offert au Togo, 500 insulines et analogues intermédiaires, 5000 insulines et analogues rapides, 4500 insulines et analogues d'action intermédiaire et à début rapide et 100 agents hyperglycémifiants.

Le don avait été effectué le 14 novembre dernier, Journée mondiale de lutte contre le diabète.

Dans un communiqué publié ce lundi 02 novembre, la Coalition MNT-Togo s'est réjoui de ce geste de l'OMS et invite d'autres partenaires internationaux du Togo à lui emboîter le pas.

Elle a en outre invité le Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et de l'Accès Universel aux Soins à « *faire un grand effort pour le suivi de la distribution de ce don, afin que les produits reçus aillent principalement aux patients diabétiques qui sont dans le besoin et surtout que ce don ne fasse pas l'objet de commerce dans les différentes unités de soin bénéficiaires* ».

Pour finir, la Coalition MNT-Togo a remercié d'ores et déjà le Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et de l'Accès Universel aux Soins pour l'attention qu'il accorde aux personnes vivant avec les maladies non transmissibles (PVMNT) et l'exhorte à s'employer davantage pour l'allègement du fardeau financier que représente la prise en charge des MNT pour les PVMNT.

La Rédaction



Santé : la Coalition MNT-Togo amplifie la voie des PVMNT auprès des Parlementaires du Togo

Les membres de la Coalition MNT-Togo, accompagnés d'une délégation nationale des Personnes vivant avec les maladies

non transmissibles (PVMNT) ont rencontré les honorables membres de la Commission de la santé, de la population et de l'action sociale sur instruction de la Présidente de l'Assemblée Nationale. C'était le mercredi 7 Octobre dernier dans la grande salle de réunion de l'Assemblée Nationale du Togo en présence de l'honorable Ahoomey-Zunu Doh Gaétan invité pour l'occasion.

L'objectif de cette rencontre était la présentation du « *Document de plaidoyer des personnes vivant avec les maladies non transmissibles (PVMNT) du Togo à l'endroit des parlementaires et décideurs du Togo* ».

Après les mots d'accueil de l'honorable Sandani Felidja, Président de la Commission Santé et la présentation des 23 personnes composant la délégation venue rencontrer les Parlementaires, le document de plaidoyer a été remis aux Parlementaires.

Ont suivi, trois témoignages des PVMNT sur leurs difficultés financières à vivre avec la maladie et une demande de soutien pour alléger ces difficultés. Il s'agissait de Mawuli (30 ans), Alexine (15 ans) et M. Banaboko (75 ans).

Dans le document les besoins et préoccupations des PVMNT qui y sont inscrits sont entre autres : le besoin d'information / éducation sur les MNT ; le besoin d'information / Education sur le lien entre la COVID-19 et les MNT ; l'accès à une alimentation saine, le besoin de conseils / soins psychologiques, le besoin de soins d'urgence en cas de maladie, le coût élevé des médicaments et de certains services dans certains établissements de santé, la suspension ou annulation d'un rendez-vous médical ou de services pour les MNT en raison de la Covid-19, la peur de contracter la COVID-19 en se rendant au dispensaire pour des soins, l'accès aux médicaments essentiels contre les MNT (dans les pharmacies), la peur de négligence / stigmatisation ou discrimination de la part du public et des prestataires de

soins de santé.

La délégation des PVMNT a aussi fait part aux honorables députés de certaines demandes notamment : l'amélioration de l'accès aux médicaments contre les MNT en réduisant les coûts et pourquoi pas à l'instar des PVVIH/SIDA, rendre certains médicaments gratuits l'amélioration des niveaux de préparation contre les pandémies telles que la COVID-19 ou d'autres épidémies ; l'accélération de la procédure de la couverture sanitaire universelle en y incluant les soins contre les MNT, La création des centres régionaux bien équipés pour le conseil, la prévention, le suivi et la prise en charge des MNT, l'augmentation de la taxe sur les produits malsains (tabac, alcool, sucre, mauvais gras, etc.) pour soutenir la prévention et le contrôle des MNT, la dotation des organisations de la société civile (OSC) qui luttent contre les MNT des moyens financiers pour la prévention des MNT et la réduction des facteurs de risque (tabac, alcool, sel, sucre, absence des activités physiques etc.).

Les Honorable députés ont réagi positivement suite à la lecture page par page du document de plaidoyer de la délégation des PVMNT. Le président de la commission santé le Dr Sandani Felidja a soulevé certains points du plaidoyer qui n'étaient pas du ressort des Parlementaires :

Selon lui, ce n'est pas le Togo qui décide de la gratuité des médicaments mais que c'est l'OMS et aussi, il n'est pas possible de rendre gratuit les médicaments contre les MNT au seul fait que certains vivent de ce travail ; répondant ainsi à la demande de rendre gratuit les médicaments des MNT à l'instar des antirétroviraux.

Il a aussi parlé de la possibilité du parlement à élaborer une proposition de loi dans ce sens qui aura une forte chance d'être adopté mais ne pourra peut-être pas bénéficier du soutien financier nécessaire.

A la question de l'Honorable Ahoomey-Zunu de savoir ce que la Coalition MNT Togo attendait du Parlement, le président de la Coalition MNT a répondu en demandant le soutien des parlementaires aux exigences ou aux plaidoyers des PVMNT, l'allègement du fardeau financier que représentent les MNT pour les PVMNT qui souffrent en silence surtout en ce temps de COVID 19 et l'amplification de leur voix pour qu'elles soient entendues par les décideurs.

Les députés ont aussi prodigué des conseils pouvant amener la Coalition MNT Togo à l'atteinte de ces objectifs. Comme conseils et recommandations nous pouvons citer : le recours à l'élaboration d'un projet de loi en étroite collaboration avec le Ministre de la santé, de l'hygiène publique et de l'accès universel aux soins, l'élaboration d'un document pouvant aider à mieux comprendre la situation du fardeau des MNT, le travail avec les universitaires et les tradi-thérapeutes comme le cas de la COVID 19 avec des essais cliniques. Également au rang des propositions, des activités sportives aux diabétiques.

Les échanges ont pris fin par une synthèse de la rencontre faite par le président de la commission santé et les mots de remerciement du président de la Coalition MNT suivie des acclamations des PVMNT à l'endroit des parlementaires qui les ont non seulement reçu et entendu mais ont également promis soutenir et voter des résolutions pour l'allègement des fardeaux financiers et aussi la prévention des MNT au Togo.